

communiqué de presse

PREMIER TRIMESTRE 1984 : CONJONCTURE ECONOMIQUE FAVORABLE A GENEVE

"La conjoncture économique genevoise poursuit, en ce début de 1984, son amélioration amorcée à la fin de l'année précédente. Le niveau de l'emploi est sensiblement plus élevé qu'un an auparavant. La marche des affaires de l'industrie s'approche d'une situation satisfaisante en dépit de problèmes persistants dans la branche machines et appareils. L'activité dans la construction est à la hausse, alors que l'hôtellerie a connu le meilleur hiver jamais enregistré. Une ombre à ce tableau : une accélération inattendue, mais semble-t-il passagère, de la hausse des prix à la consommation."

Cette analyse de la conjoncture genevoise figure dans le numéro 22 des "Reflets conjoncturels" du service cantonal de statistique (SCS) qui vient de paraître¹⁾.

Cette publication présente, chaque trimestre, la marche à court terme de l'économie du canton au moyen d'une série d'indicateurs représentés sous forme graphique et accompagnés d'un commentaire qui recouvre les principaux secteurs d'activité pour lesquels des informations sont disponibles.

Le SCS présente en particulier, dans le "fait marquant" du trimestre, les principales conséquences, sur la présentation des statistiques, de l'introduction - au 1er janvier 1984 - de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage (LACI). Quelques éléments chiffrés accompagnent cette présentation : si - parallèlement à la croissance de l'emploi - le nombre de chômeurs a augmenté dans le canton, le "profil" des chômeurs est stable : à fin mars 1984, un tiers environ des chômeurs complets sont des femmes; par âge, deux sur dix sont des jeunes de moins de 25 ans et un sur dix est une personne de plus de 55 ans; par professions, celles du bureau et du commerce groupent environ 30% de l'ensemble des chômeurs, celles des métaux et de la métallurgie environ 10%.

1) Bulletin de huit pages, en vente au Service cantonal de statistique au prix de 2 F. Abonnement : 8 F.

